



Refus de travaux sdb (moisissures, infiltration, salubrité)

Par **slecloerec**, le **18/01/2013** à **12:48**

Bonjour,dans ma sdb le mur coté baignoire est dégradé (moisissure,infiltration,décollement de peinture et plâtre),mettant en cause la salubrité et l'hygiène de la pièce.Pourtant,j'aère la pièce chaque jour,la vmc est neuve et entretenue,et après chaque douche je passe l'éponge pour enlever le maximum d'humidité.Je vais avoir un enfant dans qqes semaines,et je ne veux pas mettre sa santé à risque,avec les pbs que l'on connait dans ce genre de cas.rnPour info,ce pb était déjà apparent il y a 2ans à mon entrée dans le logement,et il a fallu l'intervention d'une société extérieure avant mon emménagement.Il semble aujourd'hui que le pb soit récurrent et donc non traité.rnAprès avoir sollicité l'intervention de mon bailleur,celui-ci refuse de faire les travaux,invoquant de la simple "décoration". cf sa réponse:"*La dégradation de la peinture est due aux prises de douche a répétition au même endroit qui génère une stagnation de l'eau, qui provoque un décollement de la peinture...En aucun cas Batigère n'est responsable « des dégâts » causé par ce type d'usage par les locataires et chaque locataire est tenu d'entretenir le logement.*"rnPour moi cela relève bien de la responsabilité du bailleur car les travaux de réparation de ces détériorations ne sont pas de la simple peinture.rnPour reprendre ses mots,je ne vois évidemment pas comment éviter le fait de prendre des douches autrement qu'à répétition et à un autre endroit...rnComment puis-je faire? Pouvez-vous m'aider à répondre au bailleur et faire en sorte que les travaux soient faits rapidement?rnMerci bcp pour votre aide.